

1- CONTEXTE

Du 1^{er} février 2013 au 30 avril 2015, en partenariat avec Etcharry Formation Développement, l'Ifrée a réalisé pour le compte du Conseil Départemental de Gironde une mission d'accompagnement de cinq collectivités engagées dans des démarches Agendas 21. L'accompagnement visait à aider ces collectivités à intégrer de façon concrète dans leurs démarches territoriales les objectifs du « Pacte de Solidarité Ecologique » (PSE) élaborés et validés au niveau départemental.

L'accompagnement comportait deux modalités principales d'intervention :

- La conception et l'**animation d'une formation-action**
 - organisée en 2013 en 5 modules thématiques :
 - « Alimentation – santé » ; « Mobilité » ; « Economie durable : emploi, formation et insertion » ; « Energie - Economie familiale » ; « Participation – Citoyenneté »
 - Organisée en 2014 en 4 modules méthodologiques :
 - « L'approche territoriale des projets de développement durable » (conduite des « diagnostics partagés »)
 - « Des techniques et outils d'animation au service de la participation »
 - « Animer et consolider un réseau d'acteurs »
 - « Renforcer l'articulation entre les champs social et environnemental, aux plans technique et politique »

Cette formation Action a été ponctuée de temps de regroupement bilan et réajustement du dispositif durant les 3 ans de sa mise en œuvre et notamment une dernière séance bilan en avril 2015 en vue de continuer la réflexion relative à l'articulation entre le champ du social et ceux de l'environnement et de l'économie dans le cadre de la mise en œuvre de projets territoriaux de développement durable

- **L'accompagnement spécifique** des cinq collectivités territoriales dont deux pris en charge par l'Ifrée (Communauté de Communes de l'Estuaire et Communauté de Communes du Créonnais)

La formation et l'accompagnement s'adressent à des « binômes », constitués sur chaque collectivité d'un agent des services sociaux et d'un agent du service « Développement durable – Agenda 21 ».

2- OBJECTIFS

De la formation-action

- Etre capable de « territorialiser » la mise en œuvre du Pacte de Solidarité Ecologique, c'est-à-dire être en mesure de décliner en actions sur son territoire les objectifs du PSE,
- Identifier comment intégrer les dimensions « environnementale » et « sociale » dans la conduite des projets de Développement durable et notamment dans la territorialisation du PSE, c'est-à-dire en identifier les intérêts et des modalités de mise en œuvre,
- Identifier les acquis des collectivités participantes en vue de les mutualiser et d'alimenter la « bourse aux compétences » du conseil départemental de Gironde,
- Repérer les initiatives existantes sur les territoires en vue d'alimenter un ou plusieurs « cahiers d'expériences ».

De l'accompagnement spécifique des collectivités

- Mener à bien les initiatives visant à intégrer de façon concrète dans les démarches territoriales les objectifs du « Pacte de Solidarité Ecologique ».

3- REALISATION

Calendrier relatif à la Formation Action :

En 2013 :

- Co-conception et co-animation avec Etcharry Formation Développement de la journée de lancement du dispositif de formation action (26 février à Mérignac)
 - Conception et animation du module « Santé – alimentation » (28 mars et 23 avril à Bordeaux)
 - Co-conception et co-animation avec Etcharry Formation Développement du module « Mobilité » (21 mai à Bordeaux et 20 juin à Lignan)
 - Co-conception et co-animation d'une journée dédiée à l'articulation des binômes, avec les participants des collectivités, la Mission Agenda 21 et le groupement Etcharry-Ifrée (6 septembre)
 - Co-conception du module « Economie durable : emploi, formation et insertion » (18 octobre et 15 novembre Bordeaux)
 - Co-conception du module « Energie - Economie familiale » (17 décembre 2014 et 24 janvier 2015)
- Participation à une réunion de régulation avec la mission Agenda 21 du Conseil Général de Gironde (24 mai)*

En 2014 :

- Co-conception et co-animation avec Etcharry Formation Développement d'une journée de formation complémentaire sur le thème de l'approche territoriale des projets de développement durable, en particulier sur la conduite des « diagnostics partagés » (4 février à Bordeaux)
- Conception et animation du module « Animer la participation » (le 11 février à Mérignac et 11 mars à Bordeaux)
- Co-conception et co-animation avec Etcharry Formation Développement d'une journée de capitalisation et d'évaluation du dispositif avec les participants et en présence de la mission Agenda 21 du Conseil Général de Gironde (15 avril à Bordeaux)
- Co-préparation et participation avec Etcharry Formation Développement à une réunion de bilan avec la mission Agenda 21 du Conseil Général de Gironde (14 mai à Bordeaux). A cette occasion, nous avons pu faire valoir un certain nombre de points d'enseignements issus de cette 1^{ère} phase de travail commun, auprès de notre interlocutrice du Conseil Général de Gironde et ainsi faire évoluer le dispositif afin qu'il corresponde davantage aux besoins et aux réalités des agents des collectivités lauréates (des modules de formation action regroupés sur 2 jours continus et plus espacés dans le temps et traitant de questions d'ordre méthodologique (animer des réunions, travailler en réseau, diffuser la culture de travail du binôme au sein de la collectivité), un volant de jours d'accompagnement transférables entre les collectivités lauréates en fonction de leurs sollicitations et des cahiers d'expériences revus)
- Co-conception, co-animation et suivi d'une journée de regroupement pour lancer la 2^{nde} phase du travail entre la mission Agenda 21 du Conseil Général de Gironde, les binômes des collectivités lauréates et le « groupement » Ifrée/Etcharry (10 juillet)
- Conception et animation du module « Techniques et outils d'animation au service de la participation » 30 septembre à Pessac et le 28 octobre à Bordeaux (
- Co-conception et co-animation du module « Animer et consolider un réseau d'acteurs » 26 novembre à Bordeaux et 11 décembre à Bordeaux.

En 2015 :

- Co-conception et co-animation avec Etcharry Formation Développement d'une journée de formation en vue de continuer la réflexion relative à l'articulation entre le champ du social et ceux de l'environnement et de l'économie dans le cadre de la mise en œuvre de projets territoriaux de développement durable (le 31 mars à Bordeaux).

Calendrier relatif à l'accompagnement de deux des collectivités lauréates :

En 2013 :

- Accompagnement de la Communauté de Communes de l'Estuaire : élaboration, mise en œuvre et suivi de la programmation des Ateliers de Mobilisation vers l'Emploi : 5 interventions les 14 mars, 31 mai, 1^{er} août, 18 novembre et 16 décembre.
- Accompagnement de la Communauté de Communes du Créonnais : priorisation des actions à mener dans le cadre de son projet d'action Agenda 21/PSE : 2 interventions les 26 mars et le 25 octobre.

En 2014 :

- Accompagnement de la Communauté de Communes de l'Estuaire. Interventions : points d'étape sur l'avancée du projet « Atelier de Mobilisation vers l'Emploi » mené conjointement par les services Développement durable et Emploi et par le CCIAS, bilan et réajustements éventuels et travail sur les éléments qui posent problème (communication, mobilité...). Interventions les 19 février, 24 avril, 23 juillet, 25 août, 1^{er} décembre.
- Accompagnement de la Communauté de Communes du Créonnais : Préparation d'une démarche de concertation avec les partenaires sociaux et médico-sociaux de la Communauté de Communes sur trois axes de travail : « travail-emploi », « isolement », « problématiques familiales ». Intervention le 9 avril.

En 2015 :

Accompagnement de la Communauté de Communes de l'Estuaire :

- Le 26 janvier : Animation d'une réunion de régulation avec notre interlocutrice du CIAS pour définir l'accompagnement de l'Ifrée dans le cadre du projet d'épicerie sociale en lien avec les Ateliers de Mobilisation vers l'Emploi et le Pacte de Solidarité Ecologique
- Le 10 février : Rencontre avec les services du Conseil Général en charge de l'accompagnement des épiceries sociale en Gironde
- Le 24 février : Animation d'une réunion de régulation avec notre interlocutrice du CIAS pour réaliser un point d'étape (calendrier entretiens préalables)
- Le 20 mars : Conduite d'entretien préalable auprès des acteurs de l'aide alimentaire sur le territoire de la CCE : **Banque Alimentaire de Bordeaux** (2 personnes salariées, 1 personne en stage et une personne bénévole).
- Le 26 mars : Animation d'une réunion de régulation avec notre interlocutrice du CIAS pour réaliser un point d'étape sur le projet d'épicerie sociale ou solidaire, valider le cahier des charges relatif à l'accompagnement à la mise en œuvre d'une épicerie sociale ou solidaire et préparer le prochain comité de pilotage
- Le 26 mars : Conduite d'entretiens préalables auprès des acteurs de l'aide alimentaire sur le territoire de la CCE : entretien successivement avec le Responsable des **Resto du Cœur de Blaye** et la Responsable du **Secours catholique de Blaye**
- Le 13 avril : Conduite d'entretiens préalables auprès des acteurs de l'aide alimentaire sur le territoire de la CCE : entretien avec la Présidente du **Secours Populaire de Saint-Ciers**
- Le 27 avril : Animation d'une réunion de régulation avec notre interlocutrice du CIAS pour faire le point sur l'avancée du projet, rendre compte des résultats des entretiens et préparer le comité de pilotage de juillet.

Cet accompagnement a également pris la forme d'un suivi à distance (échange de mails, points téléphoniques)

Accompagnement de la Communauté de Communes du Créonnais :

L'Ifrée a écrit le déroulé de réunions de concertation envisagées avec les acteurs du territoire dans le domaine de l'action sociale (préparation des trames d'animation et des convocations), pour une réunion de lancement, puis des réunions thématiques.